

03 Mieux accueillir les élèves en situation de handicap

⇒ Depuis 2016, l'académie de Strasbourg a engagé une transformation de son organisation et une politique volontariste pour assurer l'accueil et une scolarisation de qualité aux élèves en situation de handicap.

⇒ En 2018/19, 7 867 élèves en situation de handicap sont scolarisés « en milieu ordinaire » dans l'académie de Strasbourg (2,34% du total des élèves scolarisés dans l'académie en 2019 contre 0,8% en 2006). La proportion des élèves en situation de handicap est en augmentation croissante (+8% par rapport à 2017-18). Beaucoup d'entre eux n'ont besoin d'aucun accompagnement humain.



AU 1ER JUIN 2019

- 3 052** élèves accueillis en ULIS (hors PIAL)
- 1 669** élèves bénéficient d'une notification d'accompagnement mutualisé (hors PIAL)
- 1 521** élèves bénéficient d'une notification d'accompagnement individuel (hors PIAL)
- 485** élèves accueillis en PIAL

NB : Un élève accueilli en ULIS ou en PIAL peut en outre bénéficier d'un accompagnement individualisé par un personnel AESH

→ UNE CELLULE D'ÉCOUTE ET DE RÉPONSE AUX PARENTS



BAS-RHIN

Tél. : 03 88 23 39 67
cellule.accueil.
ecoleinclusive67@
ac-strasbourg.fr



HAUT-RHIN

Tél. : 03 88 23 39 68
cellule.accueil.
ecoleinclusive68@
ac-strasbourg.fr

➔ **1 800 PERSONNELS ACCOMPAGNANTS DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP, SOIT 75% D'ETP DE PLUS QU'EN 2016**

L'AESH est désormais pleinement membre de l'équipe éducative et des équipes de suivi de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

- Il est un acteur majeur de l'accueil des familles.
- Il participe ainsi à l'entretien d'accueil que la famille a avec l'équipe éducative.

Les emplois des AESH ont augmenté fortement. En 2019, au sein de l'académie de Strasbourg 1 180 ETP (emplois temps plein) destinés à l'accompagnement des élèves en situation de handicap sont concernés, ce qui représente 1 800 personnes. Le nombre d'emplois AESH a augmenté de 75% depuis 2016 (soit 504 ETP supplémentaires).

À compter de la rentrée 2019, ils sont recrutés en contrat à durée déterminée de 3 ans, renouvelable une fois avant signature d'un CDI en cas de poursuite d'activité. Avec l'appui de la circonscription ASH, un personnel dédié sera chargé dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin non seulement de s'assurer que le personnel AESH est bien informé, bénéficie de ses droits, mais s'occupera également du suivi administratif et l'évolution de carrière. Une formation initiale de 60 heures est prévue dans chaque département ainsi que 6 heures de formation continue. Les AESH auront également accès à la plateforme Cap École inclusive mise en place par le Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Dès cette rentrée 2019, dans l'académie de Strasbourg, chaque directeur d'école et chef d'établissement assurera un accueil personnalisé par :

- la présentation de l'AESH comme membre de l'équipe éducative ;
- la fourniture de documents pour l'aider dans ses missions (projet de l'élève, projet d'établissement, guide d'accueil...);
- la tenue d'une réunion d'accueil systématique avec la ou les familles des élèves accompagnés par l'AESH.

De plus, un AESH tuteur sera désigné pour accompagner et répondre aux questions qui pourraient se poser à l'AESH dans le cadre de ses missions.

➔ **125 PIAL DANS L'ACADÉMIE DE STRASBOURG**

Le PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé) est une nouvelle forme d'organisation de l'accompagnement des élèves en situation de handicap. Il facilite la gestion des personnels d'accompagnement humain pour répondre aux besoins des élèves en situation de handicap de manière plus réactive et qualitative.

L'académie de Strasbourg a expérimenté au cours de l'année 2018/2019 11 PIAL (7 dans le Bas-Rhin et 4 dans le Haut-Rhin). Dès la rentrée 2019, ces dispositifs seront progressivement déployés sur le territoire de l'académie pour atteindre le nombre de 125 PIAL courant 2020.

➔ **CRÉATION DE 67 DISPOSITIFS ULIS EN 3 ANS**

L'académie de Strasbourg mène depuis 3 ans une politique volontariste de déploiement des dispositifs Ulis sur l'ensemble de son territoire. À la rentrée 2019, 19 nouveaux dispositifs Ulis sont créés s'ajoutant aux 48 créations antérieures pour un total de 67 créations Ulis depuis 2016.



ULIS DANS L'ACADÉMIE DE STRASBOURG

Rentrée scolaire 2019 :

CRÉATION DE 19 ULIS

300 ULIS au total à la rentrée 2019